

▫ Anne et Pierre ont au moins 8 enfants, probablement tous nés au Valladoux. Mais ils ne semblent plus cohabiter ensemble au milieu du XVIIIe. En effet en 1758, il fait parvenir à son épouse une procuration qu'il a signée devant le notaire royal de Sarlat, maître Peyrot, pour lui permettre de signer le contrat de mariage de leur fille aînée, Anne.

A ce moment là Pierre déclare résider ordinairement au village de Golce, paroisse de Ponchat, en Périgord. Alors que son fils habite le Valladoux.

Pierre accepte d'être parrain le 25 mars 1777, de Pierre Vincens, fils de Pierre Vincens et de Marie Faure, originaire de Bergerac. Peut-être est-ce un de ses neveux ? *

On ignore la date de décès de Pierre Faure. Il était mort depuis longtemps en 1810, quand son fils Jacques rédige son testament en 1810.

▫ L'aîné des enfants de Pierre Faure et Anne Vincens, prénommé Pierre comme son père, épouse une jeune fille Métivier. Mais il meurt intestat et sans avoir eu d'enfant. Sa veuve se remarie avec maître Quinsac, dont elle a un fils unique, le général Quinsac, de Castillon, qui est mort sans postérité.

▫ La propriété du Valladoux échoit à Jacques. Ce dernier reste célibataire. Il désigne dans son testament, le 22 du février 1810, ses deux sœurs Anne et Isabeau (Elisabeth) comme usufruitières de ses biens et comme héritiers, les enfants de Anne Métivier et du sieur Franc ainsi que le jeune Roy, fils de Anna Vincens. Le partage est compliqué et durera plus de 12 ans (il n'est pas encore entièrement réglé au décès d'Isabeau !). La propriété familiale du Valladoux échoit finalement à Adolphe, fils aîné de sa petite-nièce Anne Métivier, petite-fille de sa sœur Anne.

▫ Elisabeth, une des filles de Pierre Faure et Anne Vincens se marie avec un Gendrau de Tonneins. Mais elle reste veuve à 45 ans sans avoir eu d'enfant.

▫ Nicolas Faure, le dernier-né de la fratrie est aussi mort sans enfant. Il ne s'est jamais marié. Il hérite de la maison rue Ste Catherine, à Bordeaux et une propriété à St Avit de Fumadières (commune voisine de Bonneville, aujourd'hui jumelée avec cette dernière).

La branche masculine des Faure-Lassablière s'éteint après Nicolas et Jacques.

* La famille Vincens, largement implantée à Bonneville compte de nombreux curés. Ce 25 mars 1777, le prêtre qui officie est François Vincens, curé de Bonneville depuis 1749.